



Stage, durée : 6 mois à choisir sur la période de mi-mars à mi-septembre, **gratification** selon la durée du stage.

Intitulé : Programme « Place(s) aux Enfants »

Niveau : Bac +5, Technicien, Ingénieur/Master en paysage / urbanisme

Lieu de stage : Alliance – 90 rue des Alliés 38100 GRENOBLE – Bureaux de la Mission Aménagement des Espaces Publics de la Ville de Grenoble.

Référents : Robin COIFFARD, chef de projet // 06 48 08 26 20 // robin.coiffard@grenoble.fr

Contexte :

Le programme « Place(s) aux Enfants », porté par la Ville de Grenoble en partenariat avec Grenoble Alpes Métropole et l'association Rue de l'Avenir, transforme les rues devant les écoles en espaces publics sécurisés, apaisés et végétalisés, libérés du trafic automobile.

Objectifs principaux :

- sécurisation et réappropriation des abords d'écoles par les enfants ;
- réduction des pollutions atmosphériques et sonores ;
- désimperméabilisation des sols, lutte contre les îlots de chaleur et infiltration des eaux de pluie ;
- installation systématique de bornes fontaines et renforcement de la présence du végétal.

Chiffres-clés :

- 13 PAE réalisées, 5 en cours de réalisation (soit environ 30 % des écoles couvertes d'ici la fin du mandat) ;
- 138 arbres plantés ;
- 6000 m² désimperméabilisés et végétalisés ;
- 3000 enfants bénéficiaires ;
- 4,8 M€ d'investissement (43 % Ville – 57 % Métropole).

Le programme entrera en phase de renouvellement dans le prochain mandat, avec l'objectif d'identifier de nouveaux espaces et de repenser les orientations stratégiques.

Missions du/de la stagiaire :

1. Contribution à la stratégie de déploiement du programme (nouveau mandat)

- Recenser les sites scolaires potentiels (maternelles et élémentaires).
- Définir des critères de priorisation : REP/REP+, effectifs, état des revêtements, ombrage, projets immobiliers, etc.
- Classer les sites selon ces critères.
- Réaliser des observations de terrain et pré-diagnostic sur 10 sites prioritaires.
- Élargir la base de sites : crèches, collèges, lycées, centres de loisirs, piscines, bibliothèques...
- Définir les critères permettant de comparer ces nouveaux sites et établir un premier inventaire.

Rendus attendus :

- Tableau complet de priorisation des sites scolaires.
- Note de 2 pages sur le potentiel des autres sites (critères + premières analyses).
- Grilles d'observation élaborées et renseignées pour les 10 sites prioritaires.

2. Questionnement du modèle d'aménagement et propositions d'orientations pour les futurs projets

Le programme PAE repose depuis son lancement sur un modèle d'aménagement commun, conçu pour garantir :

- une identité visuelle et fonctionnelle homogène sur l'ensemble des sites, facilitant la compréhension des usages et des règles par les enfants, les familles et les riverains ;
- une adaptation systématique aux besoins des enfants, notamment à travers des mobilier à hauteur, une attention portée au design et à la sécurité ;
- une déclinaison flexible permettant d'ajuster le modèle aux contextes urbains variés rencontrés.

- Les PAE déjà réalisées constituent aujourd’hui une base solide pour évaluer les réussites, les limites et les possibles évolutions de ce modèle-type, à la lumière de l’évaluation du programme.

Il est attendu que le/la stagiaire formalise des orientations d’aménagement opérationnelles permettant de tirer parti des retours d’expérience existants. Ces orientations porteront sur des éléments clés de l’aménagement comme l’organisation spatiale des rues, la cohabitation piétons/cycles, ou encore le traitement des franges et interfaces avec le reste du quartier.

Sources d’appui pour définir les orientations

Les propositions devront s’appuyer sur :

- les résultats de l’évaluation du programme : enquêtes menées par l’UGA, mesures ATMO, comptages, retours des usagers...
- des échanges avec les services techniques et les élus de la Ville et de la Métropole et autres personnes ressources
- un benchmark des rues scolaires en France et à l’international
- une étude des coûts d’aménagement, incluant la comparaison définitif/transitoire, global/partiel, et l’établissement de ratios (€/m²).

Rendu attendu

La mission donnera lieu à la production d’un cahier de présentation du modèle PAE, comprenant une analyse du modèle existant et des pistes d’évolution, structurées autour d’orientations d’aménagement.

3. Participation à la conduite opérationnelle de projets en cours

- Observations de terrain et enquêtes auprès des riverains, parents, écoles, périscolaire, services.
- Participation aux revues de projet, réunions techniques, (coordination études, CTEP...)
- Appui en phase chantier : participation aux réunions de suivi, création de panneaux d’information (guidage piétons/vélos, stationnement...), aide à l’organisation de stands d’information ou chantiers participatifs (plantations, peintures...).

Ce que le stage apporte

- Immersion dans une politique publique urbaine ambitieuse et innovante.
- Contribution directe à des projets concrets d’aménagement.
- Approche croisée urbanisme / paysage / participation / évaluation / design urbain.
- Vision systémique des enjeux de transformation de l’espace public.

Profil recherché

- Intérêt pour la thématique,
- Sens de l’observation, rigueur,
- Autonomie, adaptabilité, capacité à travailler en équipe,
- Capacités à travailler sur le terrain et au bureau (traitement de données, synthèses),
- Qualité rédactionnelle et d’expression orale (rapport exploitable par la collectivité sur le sujet de stage et restitution technique orale),
- Aisance avec les déplacements à vélo en milieu urbain.

Conditions de travail

- Horaires : 35 h/semaine, dont la répartition sera définie dans votre convention,
- Mise à disposition de matériel informatique,
- Accès au restaurant municipal,
- Gratification selon le taux en vigueur en 2026.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec :

Robin COIFFARD, chef de projet
robin.coiffard@grenoble.fr